

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**



QUARANTE-DEUXIÈME SESSION

*Documents officiels**

PREMIÈRE COMMISSION
15e séance
tenue le
mercredi 21 octobre 1987
à 15 h 30
New York

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA 15e SEANCE

Président : M. BAGBENI ADEITO NZENGEYA (Zaïre)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)

Déclarations de :

M. Ibañez (Espagne)
M. Kostov (Bulgarie)
M. Covarrubias (Chili)
M. Tantemsapya (Thaïlande)
M. Granderson (Trinité-et-Tobago)
M. Laurel (Philippines)

PROGRAMME DE TRAVAIL

*Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE
A/C.1/42/PV.15
2 novembre 1987

FRANCAIS

La séance est ouverte à 15 h 35.

POINTS 48 A 69 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT

M. IBAÑEZ (Espagne) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, au moment où je prends la parole pour la première fois aujourd'hui devant la Première Commission, je voudrais exprimer la satisfaction de ma délégation à l'occasion de votre élection à la présidence de la Commission. Votre grande expérience et votre connaissance approfondie des points inscrits à notre ordre du jour joueront un grand rôle dans le succès de nos travaux. Je tiens également à féliciter les membres du Bureau de la Commission.

La semaine dernière, le représentant du Danemark a fait une déclaration au nom des Etats membres de la Communauté européenne, parmi lesquels se range l'Espagne, dans laquelle il a attiré l'attention sur le fait que les travaux de la Première Commission ne devaient pas être considérés indépendamment de l'évolution générale des relations internationales et, plus particulièrement, des relations Est-Ouest.

Cette évolution nous encourage quelque peu dans nos travaux. A de nombreuses reprises, les Etats Membres ont déploré que, malgré des efforts de dialogue et de négociation intenses et malgré l'existence de diverses instances consacrées au désarmement, non seulement la course aux armements ne s'était pas arrêtée et encore moins inversée, mais elle avait poursuivi son cours illogique et inquiétant. Nos critiques ne portent pas autant sur les déficiences structurelles et institutionnelles qui ont empêché tout progrès dans la voie du désarmement que sur le manque de volonté politique d'y parvenir de la part des Etats, et en premier lieu des Etats dont la responsabilité dans ce domaine est la plus grande.

Mais au moment où la Commission entreprend ses travaux, nous pouvons pour la première fois depuis de nombreuses années nous féliciter du nouvel esprit qui se fait jour dans la manière d'aborder les questions de désarmement, comme en témoignent les derniers événements qui se sont produits dans les négociations bilatérales entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Nous devons faire montre d'un optimisme prudent mais nous ne pouvons pour autant manquer de souligner que ce qui, jusqu'à présent, n'était qu'un voeu ardent, malheureusement insatisfait, de la Communauté internationale, pourrait se convertir aujourd'hui en un espoir fondé

M. Ibañez (Espagne)

d'avantage sur la force de la raison que sur une simple illusion : l'espoir que d'ici la fin de l'année un accord d'une signification historique sans précédent pourrait être conclu pour éliminer certaines catégories d'armes nucléaires. Ce serait le premier accord de désarmement, au sens le plus strict du mot, à avoir jamais été réalisé.

M. Ibañez (Espagne)

Nous sommes convaincus que, si cet accord se réalise, toutes les conditions seront alors réunies pour qu'il soit suivi par d'autres puisqu'un obstacle psychologique des plus importants aura été éliminé et qu'on aura ainsi prouvé quelque chose qui, jusqu'ici, paraissait une utopie : qu'il est possible de réduire, et de réduire de manière considérable, par la négociation, les armes nucléaires, sans que la sécurité s'en trouve diminuée - nous pensons au contraire qu'elle se trouvera renforcée à des niveaux supérieurs de confiance - et sans que les doctrines militaires, qui sont souvent invoquées pour justifier une sécurité fondée sur le développement qualitatif et l'accumulation d'armements, en soient invalidées.

L'élimination des armes nucléaires de portée intermédiaire sera, sans aucun doute, le résultat le plus important de l'accord de principe conclu le mois dernier entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, mais ce ne sera pas le seul. Nous espérons, ce qui serait le couronnement de l'évolution positive qui s'est manifestée ces derniers mois, que des progrès considérables pourront être réalisés dans un domaine essentiel pour la crédibilité de tout accord de désarmement, celui de la vérification. Les accords qui seront souscrits pour l'élimination des armes nucléaires de portée intermédiaire contiendront, sans aucun doute, les dispositions nécessaires pour en garantir le respect par les deux parties, c'est-à-dire par des techniques de vérification, notamment par l'inspection directe sur place, ce qui, si cela est accepté, donnera la preuve d'une volonté résolue de respecter ces accords d'une manière qui soit visible et vérifiable. Mon gouvernement, qui a toujours dit que, pour qu'ils soient efficaces et durables, les accords de désarmement devaient s'accompagner de mesures de vérification appropriées à chaque cas, se félicite donc de l'approche positive réservée à cette question.

Ma délégation estime également qu'il faut continuer à chercher le moyen de consolider ce climat nouveau par la prompte signature d'un accord sur les armes nucléaires stratégiques en vue de les réduire de 50 %.

D'autre part, le communiqué conjoint du 17 septembre dernier par lequel les Etats-Unis et l'Union soviétique déclarent qu'elles sont disposées à explorer, dans un avenir proche, les moyens pratiques de mettre totalement fin aux essais nucléaires est un autre résultat positif dont il faut se féliciter. L'Espagne, qui est partie au Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires, a toujours considéré que la conclusion d'un traité portant interdiction complète des essais

M. Ibañez (Espagne)

nucléaires, qui ne signifierait pas pour autant l'abandon des efforts tentés en vue de réduire les arsenaux nucléaires existants, serait en fin de compte un pas très important dans la voie de leur élimination. Voilà pourquoi mon gouvernement se félicite de cet élan, limité mais nouveau, qui est imprimé au traitement d'une question qu'il considère de la plus haute importance.

En exprimant la satisfaction qu'elle éprouve en présence des événements dont je viens de parler, ma délégation voudrait cependant réaffirmer sa conviction que le désarmement nucléaire et le désarmement classique ne sont pas des questions distinctes. Notre objectif doit être le désarmement général et complet. Tant que cet objectif ne sera pas atteint, la paix ne pourra être préservée que par un équilibre des armements dont disposent les Etats, afin d'exclure toute tentation d'agression.

L'édification d'un monde sûr ne sera pas possible en éliminant uniquement les armes nucléaires. Nous ne doutons pas de l'importance capitale d'un accord qui pourrait être conclu en ce sens, mais la recherche d'un tel accord ne doit pas freiner pour autant le processus parallèle de désarmement classique, qui doit être poursuivi avec la même intensité et la même détermination, aussi bien au niveau mondial qu'au niveau régional. L'Espagne, qui s'est résolument engagée dans ce sens, participe à tous les efforts tentés en Europe sur la base des résultats encourageants obtenus par la Conférence de Stockholm en ce qui concerne le renforcement de la confiance dans ce continent, ainsi qu'aux travaux actuellement en cours dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) en vue d'établir les bases d'une négociation sur la stabilité en matière d'armes classiques à des niveaux inférieurs.

Dans le cadre des Nations Unies, nous espérons que la prochaine session de la Commission du désarmement continuera d'examiner en profondeur la question du désarmement classique, et nous sommes persuadés que des progrès seront réalisés au cours de ses travaux.

Si le désarmement classique ne nous a pas donné, jusqu'ici, des motifs d'être optimiste, en revanche nous constatons avec satisfaction que des progrès importants ont été réalisés à la Conférence du désarmement dans la rédaction de la convention qui se négocie dans cette instance sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes chimiques et sur leur destruction. La preuve de leur utilisation, non seulement dans le passé mais aussi actuellement, en

M. Ibañez (Espagne)

violation du Protocole de Genève de 1925, rend plus impérieuse que jamais la nécessité de conclure cette convention.

Compte tenu de l'évolution actuelle des négociations, nous espérons qu'il sera possible d'éliminer, assez rapidement, les difficultés qui font encore obstacle à la définition d'un système de vérification efficace, rapide et fiable, et de régler les autres questions de détail encore en souffrance concernant, entre autres, la déclaration des stocks, la chronologie de leur destruction et les sanctions en cas de violations avérées. L'Espagne, qui ne possède pas et ne souhaite pas posséder d'armes chimiques, est prête à adopter, dans tous ces domaines, des formules souples qui, tout en garantissant de manière stricte le respect de la convention, permettraient le ralliement au consensus en vue de l'élimination de ces armes de destruction massive. Etant donné que nous cherchons l'élimination définitive de ces armes, certaines propositions, qui visent à autoriser, bien que de manière transitoire, un réarmement chimique en vue d'obtenir un équilibre qui n'existe pas aujourd'hui, ne manquent pas de nous préoccuper.

Au cours de ces dernières semaines, le Parlement espagnol a achevé le processus d'approbation qui va permettre à mon pays de déposer, à bref délai, l'instrument de son adhésion au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Par là, l'Espagne renonce sur le plan juridique, comme elle l'a déjà fait dans les faits, à la possession d'armes nucléaires et en même temps sanctionne officiellement, sur le plan international, la décision que le peuple espagnol a approuvée l'année dernière par référendum, d'interdire l'installation, l'entreposage et l'introduction d'armes nucléaires sur le territoire espagnol. Nous pensons que cette décision constitue une contribution importante au renforcement du régime de non-prolifération.

Ma délégation partage totalement la préoccupation de la communauté internationale devant la possibilité que la course aux armements s'étende à l'espace extra-atmosphérique. Il importe que l'utilisation militaire de l'espace soit limitée à des fonctions strictement stabilisatrices, telles que l'observation objective des données nécessaires pour vérifier le respect des engagements contractés dans le cadre des mesures propres à accroître la confiance, des mesures de limitation des armements et de désarmement et de la prévention des actes d'agression. A cet égard, nous sommes persuadés que les négociations bilatérales

M. Ibañez (Espagne)

permettront aux deux grandes puissances de trouver des formules de nature à concrétiser l'engagement qu'ils ont pris de prévenir la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique et nous espérons que, parallèlement, les travaux du Comité spécial de la Conférence du désarmement pourront aboutir à des résultats tangibles en la matière. Entre-temps, nous restons convaincus qu'il importe de respecter strictement le Traité ABM dans ses termes actuels.

La délégation espagnole est satisfaite des résultats de la Conférence sur la relation entre le désarmement et le développement. Les pays qui y ont pris part ont manifesté parallèlement à une volonté remarquable de dialogue une volonté louable de compromis, grâce à laquelle le document final atteint largement l'objectif qui est de lancer un processus nécessaire et approprié d'analyse collective de la relation existant entre ces deux questions capitales de notre époque dans le forum multilatéral des Nations Unies.

Nous sommes convaincus que ce thème sera, à l'avenir, l'un des principaux points inscrits à notre ordre du jour. Les bases permettant d'en poursuivre l'examen et les éléments fondamentaux qui inspireront l'action des Etats en la matière ont été, selon nous, clairement établis à la récente Conférence.

M. Ibañez (Espagne)

Dans quelques mois, nous serons confrontés à un nouveau défi important lorsque nous nous réunirons pour la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Nous espérons que le même esprit constructif que celui qui a présidé à la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement, s'ajoutant à des conditions de la situation internationale que nous espérons favorables, permettront à cette session extraordinaire de produire les fruits que nous en attendons. Ma délégation a présenté son point de vue sur l'ordre du jour qui, à notre avis, devrait être réaliste et en même temps ambitieux, et elle a exprimé sa conviction que le meilleur moyen de contribuer à son succès serait que les Etats Membres concentrent leurs efforts vers l'avenir, pour partir du consensus atteint dans le Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

Je terminerai en mentionnant ce consensus si souhaitable. Depuis plusieurs années, nous répétons que l'autorité de notre commission ne se trouve pas dans le nombre de résolutions qu'elle approuve. Je pense que nous avons déjà dépassé la limite quantitative des textes que nous pouvons raisonnablement absorber et étudier avec le sérieux qu'ils méritent, alors qu'aucun effort n'a été fait pour augmenter le nombre des Etats Membres qui les approuvent. Il est indispensable d'être plus limités dans le nombre et plus généreux dans l'engagement, de manière à faire du consensus la pierre angulaire qui soutient l'édifice de la Commission et la preuve du prestige des Nations Unies dans le domaine du désarmement dans lequel nous aimerions les voir jouer le rôle principal. La délégation espagnole s'inspirera toujours de ce principe pour ses travaux.

M. KOSTOV (Bulgarie) (interprétation de l'anglais) : Comme je l'ai déjà dit en présentant le rapport de la Commission du désarmement, la majorité des délégations considèrent la dernière session de la Commission comme ayant été couronnée de succès, bien qu'elle n'ait pas pu réaliser les progrès souhaités sur tous les points de l'ordre du jour. La session a démontré que la Commission du désarmement trouve progressivement sa place en tant qu'organe largement représentatif du mécanisme de désarmement des Nations Unies, ayant toutes les occasions de maintenir les contacts, d'échanger des points de vue sur les questions essentielles et d'exercer son influence sur l'ensemble des discussions et des négociations concernant le processus de désarmement. Le travail accompli à la

M. Kostov (Bulgarie)

dernière session de la Commission a acquis une importance particulière, compte tenu de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement qui doit se tenir prochainement.

J'aimerais m'attarder de façon plus détaillée sur deux des points de l'ordre du jour de la Commission auxquels la Bulgarie accorde une attention spéciale, à savoir le désarmement naval et la vérification.

La limitation de la course aux armements navals, la limitation et la réduction des armements navals et l'extension des mesures propres à accroître la confiance aux mers et aux océans, constitue un domaine relativement nouveau dans les efforts de désarmement déployés par la communauté internationale. L'inscription de ce point à l'ordre du jour de l'Assemblée générale et de la Commission du désarmement reflète l'inquiétude croissante de la majorité des Etats Membres qui craignent que l'intensification grandissante des activités navales mette la paix et la sécurité internationales en danger, bouleverse la stabilité à l'échelon global et à l'intérieur de régions individuelles et puisse conduire à l'escalade et à l'élargissement des conflits existants. A cet égard, je tiens à exprimer mon inquiétude au sujet d'une présence navale étrangère toujours accrue dans le golfe Persique, qui intensifie les tensions et viole les dispositions de la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité, qui invite tous les Etats à s'abstenir de l'ingérence dans cette région.

L'évolution navale récente a projeté la limitation de la course aux armements navals à l'avant-scène des efforts déployés pour éliminer la menace militaire. Les mers et les océans du monde sont de plus en plus transformés en une arène d'importance majeure pour la course aux armements nucléaires, où plus de 13 000 ogives nucléaires ont été déployées et où des missiles et autres vecteurs d'armes nucléaires sont mis à l'épreuve en vol. La présence navale intensifiée dans différentes régions et les ambiguïtés qui règnent concernant la présence d'armes nucléaires à bord des navires et des sous-marins sont chargées du danger de provoquer des incidents en mer et de déclencher un conflit aux conséquences imprévisibles.

Une autre source de danger sont les plans stratégiques qui appliquent la doctrine de dissuasion nucléaire aux mers et aux océans ainsi que les armements navals conçus pour mettre en oeuvre ces plans. Le déploiement des armes offensives

M. Kostov (Bulgarie)

en mer, la stratégie élaborée pour circonscrire les forces navales ennemies destinées à la destruction, des plans de guerre anti-sous-marins, la construction d'escadres de porte-avions et leur présence constante autour du globe, la création d'un réseau mondial de bases navales, en bref, l'ambition de transformer les mers et les océans du monde en un tremplin de dissuasion nucléaire qui pourrait aussi être utilisé pour lancer une première frappe nucléaire, sont le reflet des positions de forces adoptées dans la manière d'envisager les affaires internationales. Nous considérons donc qu'il est essentiel en vue de réaliser la dénucléarisation des mers et des océans du monde d'adopter des mesures pour limiter et renverser ces dangereuses tendances visant l'accroissement des forces et des armements navals.

La République populaire de Bulgarie estime que si l'Union soviétique et les Etats-Unis, ainsi que les autres pays parties au Traité de Varsovie, de membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN), pouvaient comparer et coordonner les principes fondamentaux de leurs doctrines militaires et si les deux parties pouvaient accepter la sécurité mutuelle en tant que base de leurs relations et convenir de ses principes, surtout du principe essentiel de non première frappe par les armes nucléaires, il serait possible en premier lieu d'éliminer certains types d'armements navals, de limiter certaines missions de navires armés d'armes nucléaires et d'adopter progressivement une position où il n'y aurait que les armes nucléaires nécessaires aux besoins de défense, sur la base d'une suffisance raisonnable, une composition plus équilibrée des forces navales en mer, la démilitarisation de certaines zones de mers et d'océans, créant ainsi une zone tampon naturelle entre les Etats.

La délégation bulgare partage pleinement la préoccupation exprimée par de nombreux Etats concernant la prolifération géographique des armes nucléaires jusqu'aux mers et aux océans. A cet égard, nous appuyons la proposition de ne pas déployer d'armes nucléaires ou de retirer ces dernières de certaines mers et de certains océans. Cet aspect du problème des armes navales est intimement lié aux efforts visant à créer des zones exemptes d'armes nucléaires, dans les zones de mers et d'océans, entre autres. La Bulgarie, qui appuie fermement l'idée de créer des zones exemptes d'armements nucléaires dans différentes parties du monde, se félicite de l'entrée en vigueur du Traité de Rarotonga qui crée une telle zone dans le Pacifique sud et espère que, comme l'Union soviétique et la République populaire

M. Kostov (Bulgarie)

de Chine, les autres puissances dotées de l'arme nucléaire signeront les protocoles pertinents à ce traité. Nous appuyons aussi pleinement l'idée de transformer le Pacifique sud en une zone de paix et de coopération, comme l'a demandé l'Assemblée générale. Ce qui mérite aussi examen est la volonté de l'Union soviétique de fournir des garanties pour que la mer Baltique ait un statut exempt d'armes nucléaires dans le contexte d'une future zone exempte d'armes nucléaires en Europe du Nord. A notre avis, le fonctionnement viable de ces zones, maintenant et à l'avenir, serait grandement facilité si les puissances dotées d'armes nucléaires commençaient à signaler que leurs navires étaient exempts d'armes nucléaires dans ces zones. Un sujet de préoccupation particulièrement grave est le déploiement de missiles de croisière basés en mer, aspect nouveau et incontrôlable de la course aux armements nucléaires. A un moment où le monde se félicite de l'accord de principe officieux entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, visant à éliminer les missiles à moyenne et à courte portée, nous devons tenir compte des aspirations de ceux qui dans certains milieux, voudraient remplacer les missiles destinés à être éliminés par des missiles de croisière basés en mer.

M. Kostov (Bulgarie)

Il est évident qu'une guerre nucléaire ne peut se limiter aux seules étendues marines. C'est pourquoi nous estimons que toute négociation devrait aussi porter sur les armes nucléaires tactiques basées en mer, dont l'utilisation éventuelle lors d'un conflit armé ou par suite d'une erreur de calcul, pourrait conduire à une guerre nucléaire totale. Un certain nombre d'Etats Membres ont fait cette observation à maintes reprises dans leurs déclarations.

L'adoption de certaines mesures à l'échelon régional, telles que, par exemple, la réduction des activités navales dans le Pacifique - y compris la limitation des zones où patrouillent les navires soviétiques et américains dotés d'armes nucléaires suffisamment loin du littoral d'autres pays pour que ceux-ci soient hors de portée de leurs armes nucléaires -, la limitation et l'interdiction de la guerre anti-sous-marine dans certaines mers et océans, une limitation du nombre et du niveau des activités navales des Etats non riverains dans l'océan Indien, le retrait des forces navales des Etats-Unis et de l'Union soviétique de la Méditerranée, etc., serait d'une importance essentielle pour le renforcement de la paix et pour la prévention de situations de conflit

La question de la garantie de la sécurité des communications maritimes par des mesures propres à instaurer la confiance de nature politique, juridique et technico-militaire et par le non-recours à la force est d'égale importance. A notre avis, l'élaboration de telles garanties dans le Pacifique, l'Atlantique, l'océan Indien, le golfe Persique et les détroits internationaux devrait faire l'objet de prochaines négociations. Des mesures visant à combattre le terrorisme et la piraterie en haute mer pourraient également être élaborées.

De l'avis de nombreux Etats, il existe d'excellentes perspectives pour un examen constructif de la question de l'extension aux mers et aux océans de mesures d'instauration de la confiance, telles que la notification préalable des exercices, mouvements et manoeuvres des flottes, l'invitation d'observateurs, les restrictions faites aux formations navales de croiser et patrouiller, la limitation des niveaux et de l'intensité des manoeuvres navales - y compris celles des forces amphibies -, l'interdiction des exercices ou manoeuvres navales dans les détroits internationaux et dans les régions adjacentes ainsi que l'utilisation de munitions au cours des exercices dans les zones où passent les grands courants commerciaux traditionnels, etc. Ces questions pourraient être examinées dans leur contexte général ainsi que dans des contextes régionaux tel que les océans Pacifique et Indien, la Méditerranée et les mers d'Europe septentrionale.

M. Kostov (Bulgarie)

L'idée de l'élaboration d'accords multilatéraux pour prévenir les incidents en mer nous paraît également intéressante. Celle-ci ne devrait pas présenter de difficultés étant donné l'existence d'accords bilatéraux en vigueur entre l'Union soviétique et les Etats-Unis ainsi qu'entre l'Union soviétique et la Grande-Bretagne dans ce domaine.

Nous sommes satisfaits de constater que cette année la Commission du désarmement a fait de grands progrès sur la question des mesures d'instauration de la confiance. A ce propos, j'aimerais relever la contribution personnelle de l'Ambassadeur Alatas de l'Indonésie, qui, en tant que coordonnateur, a consacré beaucoup de son temps et de ses talents diplomatiques pour aboutir à des résultats positifs.

Le document qui a été arrêté reflète le sentiment de la majorité des délégations, à savoir qu'à ce stade certaines mesures d'instauration de la confiance sont mûres pour être examinées dans les négociations futures. La République populaire de Bulgarie partage aussi l'opinion selon laquelle la Commission du désarmement devrait examiner ces mesures très bientôt puisqu'il s'agit d'une question où les Etats Membres peuvent trouver facilement un terrain d'entente. L'adoption de ces mesures pourrait réduire le danger de conflit armé en mer et créer des conditions favorables aux progrès dans les domaines du désarmement naval et du renforcement de la sécurité internationale.

Cette année, la Commission du désarmement a examiné pour la première fois la question de la vérification sous tous ces aspects sur la base de la résolution 41/86 Q de l'Assemblée générale, qui avait été parrainée par la Bulgarie. L'adoption de cette résolution par consensus indique l'intérêt que portent tous les Etats Membres à la conclusion d'accords concernant des systèmes de vérification adéquats qui pourraient instaurer la confiance entre tous les Etats parties et favoriser la mise en oeuvre des mesures envisagées de limitation des armements et de désarmement. Le Groupe de travail chargé de la question de la vérification, sous la direction éclairée de l'Ambassadeur Roche du Canada, a tenu une discussion positive qui a permis de clarifier la position des différents pays et d'identifier les domaines de convergence éventuels. Le résultat le plus positif a été l'élaboration de certains principes de vérification fondamentaux qui développent et complètent les dispositions pertinentes du Document final de la dixième session extraordinaire.

M. Kostov (Bulgarie)

A notre avis, la vérification fondée sur le principe de la réciprocité et de l'égalité de droits et de devoirs des Etats et d'une sécurité non diminuée est un élément important des accords de limitation des armements et de désarmement et nous pensons également que les normes de vérification devraient être progressivement relevées. A notre avis, une vérification efficace est la garantie que tous les Etats parties aux accords respecteront les obligations qu'ils ont contractées et n'essaieront pas de les tourner. L'importance de la vérification est accrue par la nécessité de réaliser une percée dans les relations internationales, d'instaurer la confiance entre les Etats et d'adopter des mesures de désarmement véritable. Nous sommes en faveur d'une vérification efficace et appropriée à toutes les étapes et dans tous les domaines de la limitation des armements et du désarmement, c'est-à-dire sur les lieux où les armes sont démantelées et détruites, sur les polygones d'essais et les bases militaires, y compris ceux situés dans des pays tiers, dans les centres d'instruction, dans les entrepôts et les usines, publics ou privés.

En même temps, nous nous opposons au mauvais usage de la vérification en tant que condition préalable ou obstacle aux négociations et aux accords. A ce propos, j'aimerais signaler que, dans certains milieux, on a exploité pendant de nombreuses années les problèmes de la vérification, non pas par crainte d'une violation éventuelle, mais, comme un ancien haut fonctionnaire américain l'a reconnu, pour arrêter la limitation effrénée des armements. Ce n'est pas la politique des Etats parties au Traité de Varsovie de violer les accords ou de rejeter une vérification stricte et complète. La République populaire de Bulgarie est en faveur d'un respect loyal des obligations contractées au titre des accords existants, de même que nous sommes pour la préservation de tout ce qui a été réalisé aux prix d'efforts laborieux. Ce n'est que de cette manière que nous pourrions entretenir la confiance entre les Etats et assurer les conditions favorables pour l'élaboration de nouveaux accords sur la limitation et la réduction des armements sur la base de la franchise, d'une plus grande prévisibilité et d'une vérification plus facile.

L'expérience soviéto-américaine conjointe de Semipalatinsk, l'inspection de la station de radar de Krasnoïarsk par un groupe de députés américains, l'invitation à visiter Chikhany, la présence d'une équipe d'inspecteurs américains lors des manoeuvres militaires soviétiques, sont des preuves évidentes de la volonté politique de l'Union soviétique et de son esprit d'ouverture dans le domaine militaire, qui offrent d'excellentes perspectives de conclure des accords de vaste portée dans le domaine du désarmement.

M. Kostov (Bulgarie)

Les propositions de vérification complète de la cessation des essais d'armes nucléaires, de l'interdiction et de la destruction des armes chimiques et de la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique qui ont été récemment avancées par les pays socialistes à la Conférence du désarmement de Genève sont de nouvelles preuves de cette politique constructive. L'examen de la question de la vérification par la Commission du désarmement, qui est tout à fait opportune et utile, ne devrait pas être mené dans l'abstrait, mais devrait contribuer aux négociations actuelles et futures sur la limitation des armements et sur le désarmement. Sur la base de la vérification des accords existants, ainsi que des derniers progrès de la science et de la technique, nous devrions essayer d'aller de l'avant pour développer les principes, les méthodes et les procédures de vérification dans des domaines spécifiques, tels que le désarmement nucléaire, le désarmement classique, l'interdiction des armes chimiques, l'interdiction des essais d'armes nucléaires, la non-militarisation de l'espace extra-atmosphérique, etc. Une telle démarche serait conforme au principe du Document final de la première session de l'Assemblée générale consacrée au désarmement selon lequel les mesures de vérification devraient correspondre aux objectifs, à la portée et à la nature de chaque accord, principe qui n'a été contesté par aucun Etat.

M. Kostov (Bulgarie)

L'examen différencié des aspects organisationnels et techniques de la vérification dans tous les domaines devrait naturellement se fonder sur l'utilisation généralement admise de moyens techniques nationaux et des procédures de vérification internationales, y compris la création d'organes internationaux, l'échange d'informations militaires et les inspections sur les lieux, dans les combinaisons exigées par l'accord particulier. Cette disposition générale devrait aussi être développée.

On pourrait convenir, par exemple, des conditions dans lesquelles tous les Etats parties à un accord auraient accès aux informations pertinentes recueillies par des moyens techniques nationaux. Il pourrait y avoir également une amélioration des procédures internationales de coopération, de consultation et d'échange d'informations pour éviter les accusations non fondées.

Une autre idée serait de parvenir à un équilibre raisonnable entre les inspections internationales sur place, d'une part, et les inspections sur mise en demeure dans le cas de violations présumées des accords, d'autre part, et de mieux utiliser les bons offices des Nations Unies et d'autres organisations internationales telles que l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour vérifier l'application des accords.

S'agissant du renforcement du rôle que joue l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine, nous estimons qu'il faudrait établir, dans le cadre de l'Organisation, un mécanisme international de vérification du respect des accords sur la réduction des tensions internationales, sur la limitation des armements et le désarmement, et sur la surveillance des situations militaires dans les zones de conflit. Les Etats parties aux accords de limitation des armements et de désarmement pourraient même en cette première étape fournir aux Nations Unies, sur une base de la réciprocité, des informations périodiques et complètes sur le respect de leurs obligations respectives.

La proposition finlandaise d'établir une base de données de vérification aux Nations Unies est également très intéressante.

Nous estimons que ces questions devraient faire l'objet d'un examen sérieux à la Commission du désarmement. Il serait très utile à cet égard que l'Institut des Nations Unies pour la recherche entreprenne une étude analytique approfondie sur les moyens permettant de créer un mécanisme de vérification internationale dans le cadre des Nations Unies.

M. Kostov (Bulgarie)

La délégation bulgare est prête à coopérer de façon constructive et positive avec toutes les délégations intéressées pour clarifier les problèmes de vérification, en vue de favoriser les négociations sur des accords de désarmement efficaces, y compris des systèmes appropriés de vérification.

M. COVARRUBIAS (Chili) (interprétation de l'espagnol) : Monsieur le Président, je voudrais avant tout m'associer aux nombreuses félicitations qui vous ont été adressées à l'occasion de votre élection à la présidence. Nos félicitations s'adressent également aux membres du Bureau qui vous accompagnent. Votre talent et votre expérience diplomatique représentent sans aucun doute une garantie du succès de nos travaux.

Cette année, la Première Commission a commencé ses travaux dans un climat propice et optimiste pour les relations internationales, riche de promesses et de possibilités, en raison des entretiens entre les deux grandes puissances, qui pourraient fort bien représenter un jalon dans l'histoire du désarmement. A ce climat d'optimisme exceptionnel viennent s'ajouter en outre les résultats obtenus à Genève sur les armes chimiques, l'Accord de Stockholm, l'initiative des deux superpuissances d'ouvrir des négociations sur un accord concernant les essais nucléaires et l'approbation, par consensus, du Document final de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement, qui reflète la volonté d'aborder le problème de manière réaliste, sans tergiversations ou atermoiements et d'accomplir des progrès importants dans le concept de la sécurité, non seulement sous ses aspects militaires mais aussi sous ses aspects économiques, sociaux et humanitaires.

Le Chili, pays attaché à la paix, au droit et au respect de ses obligations internationales, appuie depuis le début les principes consacrés par la Charte. Nous pensons donc que leur respect est une condition indispensable à la coexistence internationale et c'est pourquoi nous préconisons le renforcement de toutes les règles juridiques qui contribuent au règlement pacifique et obligatoire des différends et au renforcement des attributions de l'Organisation et du Secrétaire général.

Certes, nous sommes pragmatiques et nous sommes tout à fait conscients que, n'étant pas nous-mêmes les protagonistes et ne jouant qu'un rôle minime dans le domaine du désarmement en tant que pays en développement, il nous est facile d'adopter des positions naïves et simplistes en exigeant un désarmement général et complet, objectif qui, nous sommes tous d'accord à ce sujet, doit être réalisé progressivement, en s'efforçant d'abord d'obtenir un climat de confiance

M. Covarrubias (Chili)

généralisé. Dans un tel contexte, il semblerait que la conclusion d'accords sub-régionaux et régionaux seraient un moyen efficace par lequel tous les Etats Membres pourraient apporter une contribution, qu'ils soient grands ou petits, puissants ou faibles.

L'Amérique latine, région qui depuis des dizaines d'années n'a pas connu de conflits armés, peut en outre s'enorgueillir du Traité de Tlatelolco, qui a créé la première zone régionale dénucléarisée du monde, et des négociations qui ont abouti à l'Accord de Guatemala, expérience importante qui, bien que limitée, pourrait cependant contribuer à la paix mondiale.

Comme les délégations le savent, le rapport de 1980 établi par le Secrétariat sur l'interdiction des essais nucléaires explique que l'un des principaux objectifs de tous les efforts des Nations Unies dans le domaine du désarmement a été d'arrêter et d'inverser la course aux armements nucléaires, de mettre fin à la production d'armes nucléaires et d'obtenir, en fin de compte, leur élimination. A cet égard, l'interdiction complète des essais est considérée comme la première mesure à prendre d'urgence pour mettre fin à la course aux armements nucléaires et elle pourrait constituer une mesure importante de non-prolifération nucléaire. Un traité qui interdirait tous les essais serait, en soi, la mesure la plus importante pour freiner la course qualitative aux armements nucléaires.

Pour toutes ces raisons, nous avons accueilli avec enthousiasme l'initiative des deux grandes puissances de négocier un accord sur les essais nucléaires en vue de leur cessation complète. Nous pensons avec optimisme que cela pourrait être un exemple pour les autres pays membres du club nucléaire car, bien que mon pays se trouve dans une région où les armes nucléaires sont interdites, nous sommes périodiquement affectés par ces essais.

En tant que pays riverain de l'océan Pacifique, le Chili souhaiterait une fois de plus protester énergiquement contre les essais nucléaires réalisés dans la région, et réaffirmer très clairement la position des pays membres de la Commission permanente du Pacifique sud, à savoir le rejet catégorique des explosions nucléaires dans cette région du monde, car elles constituent une grave menace pour l'environnement marin et ses ressources naturelles, et créent un danger de radioactivité. Si tel n'était pas le cas, comme on l'a allégué à plusieurs reprises, pourquoi ces essais sont-ils réalisés aussi loin des frontières métropolitaines du pays qui s'y livre?

M. Covarrubias (Chili)

Nous pensons qu'il est de la plus haute importance d'accorder un appui effectif à l'AIEA dans l'une de ses fonctions, à savoir la surveillance des plans nucléaires de tous les Etats par l'application d'un système équilibré et approprié de garanties, sans négliger le renforcement d'une coopération nucléaire véritable, qui est la fonction essentielle de cet organisme et qui représente le moyen le plus efficace d'assurer le développement nucléaire à des fins pacifiques.

M. Covarrubias (Chili)

Si les priorités accordées au désarmement nucléaire sont pleinement justifiées, étant donné que jamais dans l'histoire de l'humanité la capacité destructrice d'une seule arme n'avait été aussi immédiate et si universelle, et que jamais le monde n'avait été confronté à la possibilité réelle d'une autodestruction complète en raison du nombre d'armes accumulées - l'équivalent d'un million de bombes de la puissance de celle d'Hiroshima -, la communauté internationale n'en a pas moins le devoir de rester en éveil et de lutter efficacement contre la course aux armements conventionnels, aussi bien pour ce qui est de la fréquence de l'emploi de ces armes et du degré de mort et de destruction qu'elles causent que pour ce qui est de l'accroissement de leur transfert au niveau international.

Le transfert d'armes classiques des pays développés vers le tiers monde et l'existence de nombreux conflits dans diverses régions du monde, où sont en cause les intérêts des grandes puissances, montrent bien la fragilité de notre système. Les armes qui sont utilisées dans un conflit classique peuvent, en raison des moyens techniques très perfectionnés qui existent, rendre ce conflit aussi cruel et meurtrier qu'une guerre locale où seraient utilisées des armes nucléaires. Le développement quantitatif et qualitatif de l'armement classique a connu une progression géométrique au cours des dernières décennies. Le fait qu'il absorbe plus de 80 % des dépenses militaires mondiales pèse lourdement sur l'économie des pays en développement.

Tant qu'on n'aura pas jugulé le transfert d'armes vers les pays du tiers monde, la course aux armements régionale continuera à poser un grave problème auquel il faudra faire face avec imagination et une ferme volonté politique. Nous pensons que la dimension régionale du désarmement doit mériter toute notre attention dans la mesure où, comme nous l'avons déjà dit, elle a une incidence directe sur le tiers monde en diminuant sa capacité économique et en augmentant sa dette extérieure.

Il importe de prendre des mesures pour instaurer la confiance afin de diminuer le besoin que ressentent les pays de posséder des armes perfectionnées et des forces armées excessives.

Telles sont les quelques réflexions que ma délégation a jugé bon de présenter dans le débat général. Il s'agit, dans le vaste domaine du désarmement, des questions qui sont pour nous les plus immédiates, les plus utiles et les plus

M. Covarrubias (Chili)

urgentes. Notre grande tâche, ne l'oublions pas, est de parvenir au désarmement nucléaire et à une limitation raisonnable des armes conventionnelles, car chaque jour qui passe voit, malheureusement, ces armements continuer à croître de manière inexorable et irréversible. Il importe donc que les grandes puissances et tous les Etats du monde aboutissent rapidement à un accord qui matérialise un contrôle et une réduction de tous les types d'armes.

Je rappellerai, pour conclure, le désir de mon pays de voir un jour pas trop éloigné le désarmement devenir une réalité pour qu'existe un monde meilleur dans lequel les générations futures pourront vivre dans la paix, la sécurité et la prospérité.

M. TANTEM SAPYA (Thaïlande) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je saisis cette occasion pour vous féliciter, au nom de ma délégation, de votre élection à la présidence de cette commission. Ma délégation est prête à collaborer avec vous et avec les autres membres du Bureau - auxquels nous adressons également nos chaleureuses félicitations - afin d'assurer le succès de la présente session.

C'est un fait irréfutable que le monde actuel est surarmé. C'est aussi un autre fait irréfutable que, dans notre "village mondial", prévaut un sens d'optimisme renouvelé, dû à l'espoir sincère que le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui sera plus sûr demain. C'est précisément à cause de cet espoir que l'accord de principe intervenu récemment entre les Etats-Unis et l'Union soviétique en vue d'éliminer les missiles de courte et de moyenne portée augmente encore cet optimisme. La Thaïlande se félicite de cette mesure qui constitue un pas vers un monde de paix et de stabilité. Dans le discours qu'il a prononcé devant l'Assemblée générale, le 7 octobre dernier, le Premier Ministre de mon pays a notamment déclaré :

"La Thaïlande se félicite de l'accord de principe entre l'Union soviétique et les Etats-Unis sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à courte portée et de la prochaine réunion au sommet entre le Président Reagan et le Secrétaire général Gorbatchev. Nous espérons qu'après ce début important l'on déploiera d'autres efforts pour réduire les arsenaux de missiles stratégiques de 50 %. Des mesures efficaces sont également nécessaires dans le domaine des armes chimiques et classiques."

M. Tantemsapva (Thaïlande)

Ma délégation attend donc avec intérêt le sommet prévu cet automne entre le Président Reagan et le Secrétaire général Gorbatchev. Nous espérons avec la communauté internationale, comme cela apparaît dans la décision que vient d'adopter cet après-midi l'Assemblée générale en séance plénière, qu'un traité sur l'élimination des missiles de courte et de moyenne portée sera signé par les dirigeants des Etats-Unis et de l'Union soviétique lors de ce sommet. Pour la délégation thaïlandaise, cette évolution montre clairement qu'une ferme volonté politique et un sens des responsabilités renforcés par la confiance mutuelle, peuvent conduire, comme il se doit, à des résultats concrets et également à des progrès dans d'autres domaines, notamment en ce qui concerne le désarmement et la paix mondiale, questions que cette commission est chargée d'examiner.

La résolution 41/60 G, que l'Assemblée générale a adoptée le 3 décembre 1986, demandait la convocation de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Etant donné la préoccupation croissante que suscitent la course aux armements et l'évolution rapide de la technologie militaire, cette troisième session est opportune et nécessaire. Ma délégation prend note des travaux accomplis jusqu'ici par le Comité préparatoire. Nous espérons que le document final de la troisième session extraordinaire nous fournira les principes directeurs qui devront guider les efforts à déployer dans les années à venir en matière de désarmement.

Les dépenses militaires représentent une part énorme des budgets des nations. Un pas en avant dans le domaine du désarmement pourrait libérer davantage de ressources pour le développement économique. Ma délégation a participé à la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement - que ces deux sujets soient ou non liés entre eux - parce que nous estimons que, dans le tableau d'ensemble, la sécurité économique peut contribuer, et contribue positivement, à la réduction des tensions et, partant, à la paix mondiale. La Conférence a évoqué de nouvelles questions importantes et a permis de clarifier les idées existantes en ce qui concerne le rapport entre désarmement et développement. Le Document final adopté par la Conférence fait état d'une convergence d'idées et de principes. Il importe maintenant que tous les intéressés déploient des efforts en ce qui concerne notamment l'application du programme d'action.

M. Tantemsapya (Thaïlande)

A propos des armes chimiques et biologiques, on reçoit encore des informations qui font état de leur utilisation dans certains conflits régionaux. La conclusion d'une convention multilatérale sur l'interdiction complète et effective de la mise au point, de la production et du stockage de ces armes est par conséquent nécessaire et urgente. Nous sommes satisfaits des travaux accomplis par le Comité spécial des armes chimiques de la Conférence du désarmement de Genève. Nous espérons d'autres progrès vers l'achèvement des négociations sur cette question lorsque le Comité spécial se réunira de nouveau au mois de janvier prochain.

M. Tantemsapya (Thaïlande)

Les essais d'armes nucléaires se poursuivent dans diverses parties du monde et le traité sur l'interdiction complète des essais, en faveur duquel se sont prononcés une majorité écrasante des Etats Membres de l'Organisation, n'est toujours pas conclu. Ma délégation note avec inquiétude que, si les essais nucléaires doivent continuer, non seulement les traités existants seront affaiblis mais la course aux armes nucléaires pourrait s'intensifier et les risques d'un holocauste nucléaire augmenter. A ce sujet, ma délégation estime qu'il faut accorder la priorité à la conclusion d'un traité interdisant complètement les essais nucléaires. Elle se félicite donc de l'accord intervenu entre les Etats-Unis et l'Union soviétique visant à entreprendre des négociations par étapes de vaste portée sur les essais nucléaires avant le 1er décembre 1987 en vue de trouver des mesures efficaces de vérification qui permettraient de ratifier le Traité de 1974 sur la limitation des essais souterrains d'armes et le Traité de 1976 sur les explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques, ouvrant ainsi la voie à l'objectif ultime, à savoir un traité interdisant totalement les essais nucléaires.

Depuis 42 ans, le monde a réussi à éviter une autre conflagration mondiale. Toutefois, au cours de cette même période, il y a eu quelque 150 conflits régionaux, dont certains se poursuivent aujourd'hui encore. En Asie, la poursuite de l'occupation du Kampuchea et de l'Afghanistan par des forces étrangères en offre deux exemples. Le conflit entre l'Iran et l'Iraq continue sans trêve. Ces conflits ont eu des répercussions dans les pays avoisinants et ne sont que quelques exemples de conflits régionaux qui risquent de s'étendre, voire même de dégénérer en guerre nucléaire. Pour la délégation thaïlandaise, par conséquent, la question des armes classiques ne saurait être dissociée de celle des armes nucléaires. Tandis que nous oeuvrons en faveur du désarmement nucléaire, nous ne devons pas pour autant perdre de vue l'importance et l'urgence du désarmement classique. Les armes modernes classiques sont utilisées dans des conflits régionaux dans le monde entier et elles ont acquis une puissance de destruction et une précision de plus en plus grandes du fait des progrès techniques. Elles sont devenues en même temps plus chères encore. Le renforcement et l'entretien de la puissance militaire sous la forme d'arsenaux classiques est donc un sujet de profonde préoccupation pour ma délégation. Dans d'autres domaines relatifs à la paix et à la sécurité, la

M. Tantemsapya (Thaïlande)

délégation thaïlandaise appuie l'idée et la création de zones de paix, notamment de zones exemptes d'armes nucléaires. Nous croyons sincèrement qu'elles peuvent contribuer grandement à la consolidation de la paix et de la sécurité internationales. C'est pourquoi la Thaïlande, en coopération avec ses partenaires de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) envisage les moyens de créer une zone de paix, de liberté et de neutralité en Asie du Sud-Est. La délégation thaïlandaise est bien consciente que la coopération et les garanties des grandes puissances dans cette entreprise sont indispensables. Nous avons déjà vu la lenteur des progrès lorsqu'il s'est agi d'atteindre les objectifs de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix, qui a été adoptée par l'Assemblée générale à sa vingt-cinquième session, en 1971. Dans ce cas précis, tant que toutes les parties intéressées ne prêteront pas toute leur coopération, la Conférence sur l'océan Indien sera inévitablement retardée ou différée. Quant à la Thaïlande, elle continue d'appuyer l'idée d'une convocation à brève échéance de la Conférence sur l'océan Indien, conformément aux vœux des pays du littoral et de l'arrière-pays de la région.

Tout bien considéré, l'année écoulée a été le témoin d'événements intéressants sur la scène mondiale, en ce qui concerne le désarmement et la paix et la sécurité dans le monde. On a avancé beaucoup d'idées et de concepts nouveaux et même futuristes, que ma délégation suit avec le plus grand intérêt. Toutefois, beaucoup de ces nouveaux concepts et des propositions qui les accompagnent semblent encore, aux yeux de la délégation thaïlandaise, entravés par la rivalité des grandes puissances. Il semble qu'il va nous falloir attendre encore un certain temps avant que ne reprenne l'élan vers un accord ou une entente en vue d'un monde meilleur. Ma délégation, quoique encouragée par l'évolution prometteuse des événements récents, tient à exprimer cependant le sentiment qu'en dernière analyse, les efforts réalisés au niveau international pour parvenir à un désarmement authentique et effectifs et à une véritable paix mondiale ne se concrétiseront que lorsque régnera la confiance entre tous les Etats. Nous réaffirmons aussi que les Etats Membres de notre Organisation seraient bien inspirés de se conformer à la Charte des Nations Unies et au droit international.

La communauté internationale doit convaincre ceux qui préfèrent l'option militaire pour le règlement de leurs différends qu'il est bien plus avantageux pour leur propre sécurité de choisir d'autres voies et que la sécurité d'un seul ne saurait être assurée au détriment de la sécurité des autres.

M. GRANDERSON (Trinité-et-Tobago) (interprétation de l'anglais) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, à l'occasion de votre élection à la présidence de la Première Commission. L'admirable et compétente façon dont vous avez conduit jusqu'à présent les travaux justifie la confiance que nous avons unanimement placée en vous. Ma délégation félicite également les autres membres du Bureau et leur promet toute sa coopération.

En dépit des difficultés du jour et du caractère explosif de la situation politique internationale, des événements encourageants dans le domaine de la limitation des armes nucléaires et du désarmement se sont produits qui engendrent un optimisme prudent et, nous l'espérons, auront des effets positifs sur les travaux de la Première Commission.

Le dialogue constructif entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique dans le domaine de la limitation et de la réduction des armes nucléaires s'est concrétisé dans un accord de principe sur l'élimination des armes nucléaires de portée intermédiaire et de courte portée. Un tel accord serait véritablement historique car, pour la première fois, on serait à même de réduire le nombre des armes nucléaires dans le monde. Il contribuerait également à l'amélioration du climat général des relations Est-Ouest et donnerait une nouvelle impulsion aux efforts déployés pour réduire les arsenaux d'armes stratégiques.

Ma délégation est encouragée également par les progrès des négociations menées à la Conférence du désarmement concernant la rédaction d'un traité sur les armes chimiques, bien qu'un certain nombre de questions épineuses n'aient toujours pas été réglées. Le fait que les deux superpuissances ont annoncé que les négociations sur les essais nucléaires, qui avaient été suspendues il y a six ans, reprendraient prochainement est également encourageant. Certains progrès politiques et techniques semblent avoir été faits dans le domaine complexe de la vérification, élément fondamental de tout accord sur la limitation des armements.

La récente convocation de la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement et l'adoption par consensus d'un document final représentent une belle réalisation et une victoire de l'approche multilatérale concernant deux des plus grands défis auxquels est confrontée la communauté internationale. En soulignant les liens multidimensionnels qui existent entre ces deux concepts, la Conférence a établi clairement qu'ils ne constituent pas deux questions séparées auxquelles auraient affaire deux mondes distincts. La Conférence a également élargi la définition de la sécurité en mettant en lumière

M. Granderson (Trinité-et-Tobago)

les menaces autres que militaires qui pèsent sur la sécurité nationale et internationale. Ma délégation espère que les travaux préparatoires effectués à la Conférence pourront servir de base à une future action concertée.

En dépit de ces lueurs d'espoir, nous avons constaté un manque de progrès dans de nombreux domaines importants du désarmement nucléaire, où des différences fondamentales subsistent. Les demandes répétées de la communauté internationale et le geste unilatéral d'une des deux superpuissances n'ont cependant pas encore permis de faire cesser les essais nucléaires ni de progresser vers la conclusion d'un traité les interdisant.

M. Granderson (Trinité-et-Tobago)

La délégation de Trinité-et-Tobago reste convaincue que la conclusion d'un traité d'interdiction complète des essais est une condition préalable indispensable à la limitation de l'escalade qualitative de la course aux armes nucléaires et à la réduction de la rivalité nucléaire, qui est une importante cause de méfiance.

La possibilité d'une extension de la course aux armements nucléaires à l'espace extra-atmosphérique reste un sujet de grande préoccupation. Au vingtième anniversaire de l'entrée en vigueur sous les auspices des Nations Unies du Traité sur les principes régissant les activités des Etats en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes, les Etats Membres doivent plus encore veiller, tant au niveau bilatéral que multilatéral, à ce que les utilisations pacifiques de l'espace bénéficient à l'humanité tout entière.

En dépit de l'attachement déclaré de la communauté internationale au maintien et au renforcement de la non-prolifération nucléaire, les activités nucléaires clandestines du régime sud-africain d'apartheid continuent d'être un facteur de déstabilisation en Afrique australe et un grave obstacle à la mise en oeuvre de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique.

Bien que la Première Commission, dans ses discussions, continue d'accorder judicieusement la plus haute priorité au désarmement nucléaire, ma délégation estime qu'une attention croissante doit être accordée à la question des armes chimiques et à la nécessité du désarmement classique. La vaste accumulation d'armes classiques, leur déploiement et leur utilisation sont de constantes menaces à la sécurité internationale ainsi qu'à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance nationale des Etats. Dans un monde où plus de 80 % des quelque 1 000 milliards de dollars qui, chaque année, sont absorbés par les armements vont à l'achat d'armes classiques, c'est là un aspect du désarmement qui ne doit pas être sous-estimé.

La prolifération d'armes classiques toujours plus perfectionnées et l'ampleur des transferts d'armes, en particulier vers le monde en développement, sont une source de vive inquiétude pour ma délégation. L'acquisition d'armes classiques détourne de maigres ressources financières et humaines des tâches prioritaires que sont le développement social et économique. L'incidence négative de telles dépenses est encore plus frappante dans les pays en développement dont les

M. Granderson (Trinité-et-Tobago)

économies fragiles ont déjà fort à faire pour répondre aux besoins urgents du développement. Dans son rapport actuel sur l'activité de l'Organisation, le Secrétaire général a très justement attiré l'attention sur la gravité de ce problème :

"L'acquisition de vastes quantités d'armes perfectionnées par les pays en développement opère une forte ponction sur les ressources dont ils ont par ailleurs le plus grand besoin, sans renforcer en rien leur économie. De plus, elle augmente leur dette extérieure et crée une demande secondaire de produits importés qui accroît encore leur dépendance." (A/42/1, p. 10)

L'histoire a montré que l'amélioration et le gonflement des arsenaux n'améliorent en rien la sécurité nationale ou régionale. En fait, cela ne fait qu'augmenter les tensions internes, exacerber les rivalités régionales en rompant les équilibres régionaux et rendre les conflits militaires ou autres encore moins susceptibles d'être réglés par des voies politiques. Enfin, il est évident que les armes classiques ne sont pas achetées uniquement en raison de leur valeur de dissuasion. Le fait que quelque 150 conflits ont eu lieu depuis la seconde guerre mondiale, tous dans le monde en développement, montre bien à quel point elles sont largement utilisées. Ces conflits continuent de prélever un tribut inacceptable de privations, de destructions et de morts.

Un certain nombre de facteurs contribuent à cette inquiétante prolifération des armes classiques. D'une part, pour plusieurs pays bénéficiaires, l'acquisition d'armes est considérée comme une forme d'autoprotection dans un climat international de crainte et de méfiance, d'instabilité et d'insécurité croissantes. D'autre part, la fabrication et la vente d'armes sont devenues de plus en plus importantes pour le bien-être économique d'un grand nombre de pays industrialisés. La militarisation des relations internationales a également favorisé le recours à de fréquents transferts d'armes en tant qu'instrument de politique étrangère et que moyen de privilégier ses amis et de manifester son intérêt. Cela a créé une situation paradoxale dans laquelle il est souvent plus facile d'obtenir une assistance militaire qu'une assistance pour le développement!

Les mesures régionales de désarmement, tant nucléaire que classique, ainsi que des initiatives régionales visant à renforcer la stabilité et la sécurité régionales et à dissiper la méfiance méritent le plein appui de tous les Etats Membres.

M. Granderson (Trinité-et-Tobago)

La création de zones dénucléarisées dans diverses régions du monde est un moyen d'éviter de s'empêtrer dans l'enchevêtrement des intérêts stratégiques concurrentiels des grandes puissances ainsi qu'une mesure régionale de désarmement qui est unique en son genre. Dans ce contexte, la délégation de Trinité-et-Tobago prie instamment la France de ratifier le Protocole additionnel I du Traité d'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine - le Traité de Tlatelolco - de manière que le statut de zone dénucléarisée puisse être étendu aux territoires se trouvant dans la zone d'application du Traité. La Trinité-et-Tobago se félicite de l'entrée en vigueur du Traité de Rarotonga qui crée une zone dénucléarisée dans le Pacifique sud, ainsi que des efforts déployés dans ce sens par les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE).

Nous saluons également la récente création de centres régionaux des Nations Unies pour la promotion de la paix et du désarmement en Amérique latine et en Afrique. Ces centres peuvent contribuer notablement à un changement d'attitude en matière de dépenses militaires et encourager la paix et la stabilité régionales.

Il est évident, d'après les déclarations des représentants qui ont déjà pris la parole au cours du débat général, qu'il y a une prise de conscience toujours plus importante de la nécessité de revitaliser les travaux de la Première Commission. Tandis que Trinité-et-Tobago partage l'opinion selon laquelle sont nécessaires des changements d'ordre pratique ou procédural, tels qu'une diminution du nombre de résolutions et l'avancement du début de la session, nous croyons qu'un changement plus fondamental est nécessaire. Il faut adopter une nouvelle attitude et une nouvelle manière d'envisager les multiples problèmes complexes du désarmement et de la sécurité internationale. La Première Commission doit cesser d'être une instance où on essaie de marquer des points politiques et idéologiques et doit plutôt devenir un moyen de véritable coopération multilatérale dans un domaine d'une importance primordiale pour le monde entier. Nous pensons que les petits Etats non alignés, qui n'ont aucune ambition ni prétention, peuvent jouer un rôle essentiel dans cette remise en ordre en préconisant l'objectivité par la parole et l'exemple et en encourageant le rapprochement des vues et des intérêts. Nous espérons que le sentiment d'optimisme prudent mentionné par de nombreuses délégations au début de nos délibérations sera reflété dans le résultat des travaux de la Commission.

M. LAUREL (Philippines) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, qu'il me soit permis au nom de ma délégation, de vous féliciter de votre élection à la présidence de la Commission. Je suis convaincu que, sous votre compétente direction, nous pourrons accomplir nos tâches de façon constructive. Je me permettrai également d'adresser, par votre entremise, mes félicitations aux autres membres du Bureau, dont la coopération sera utile dans nos travaux. Ma délégation entend appuyer tous les efforts tendant à atteindre notre objectif commun.

Matthew Arnold, le poète anglais, semble pressentir l'esprit de l'époque de la première guerre mondiale dans son poème intitulé Plage de Douvres :

"... le monde, qui semble
s'étendre devant nous, comme un pays de rêves
si divers, si beau, si nouveau
n'a en fait ni joie, ni amour, ni lumière
ni certitude, ni paix, ni répit dans la souffrance. Et nous
sommes ici comme sur une plaine crépusculaire
balayée par des rumeurs confuses de lutttes et de fuites
où des armées aveugles se heurtent dans la nuit."

M. Laurel (Philippines)

Soixante-dix ans se sont écoulés depuis que ces lignes ont été écrites. Leur cynisme et leur mélancolie reflètent pourtant encore l'esprit de notre époque.

Il est vrai qu'au cours de ces 42 dernières années, nous sommes parvenus à éviter une guerre de dimensions mondiales. Toutefois, nous continuons à vivre dans un monde plein de tensions, d'affrontement et de violence. Notre époque est témoin de conflits fratricides au Moyen-Orient, en Afrique centrale, en Afghanistan, au Kampuchea, en Afrique du Sud et dans d'autres régions. Le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, intitulé "Notre avenir commun", rapporte plus de 40 conflits actuels de ce genre. En vérité, il est inquiétant de constater que plus d'hommes ont péri dans des guerres locales pendant ces quatre dernières décennies que pendant les deux guerres mondiales.

Les travaux de la Commission et le gros des projets de résolution que nous avons adoptés portent principalement sur les nombreux aspects du désarmement. Tous visent à la réalisation des objectifs réels de l'instauration de la paix et de la sécurité internationales, cette paix et cette sécurité auxquelles les peuples du monde entier ont aspiré et pour lesquelles ils ont oeuvré à travers toute l'histoire.

Si l'humanité n'est pas parvenue jusqu'ici à des réalisations concrètes dans le domaine du désarmement, les peuples du monde entier, individuellement et collectivement, n'ont pas été découragés mais continuent à s'efforcer d'atteindre cet objectif de différentes manières et dans diverses instances. Ils ont organisé des marches de la paix, recueilli des signatures, écrit à leurs représentants et discuté des moyens de parvenir à un gel nucléaire ou d'arrêter les essais nucléaires. En fait, ils ont eu recours à pratiquement toutes les mesures disponibles pour manifester leur volonté. Les gouvernements ne sauraient ni ne devraient ignorer ce fait.

Récemment, le Président de Costa Rica, S. E. M. Oscar Arias Sanchez, a reçu le Prix Nobel de la paix pour le rôle clef qu'il a joué dans l'élaboration d'un plan de paix régional pour la région de l'Amérique centrale. Nous le félicitons chaleureusement, ainsi que le peuple de Costa Rica.

Cet honneur devrait s'étendre aux peuples et aux dirigeants de la région de l'Amérique centrale. L'Accord de Guatemala reflète les qualités d'homme d'Etat des dirigeants de l'Amérique centrale dans leur recherche de paix et de sécurité de la région.

M. Laurel (Philippines)

Il est ironique de voir que ces réalisations scientifiques et techniques qui devraient viser à l'enrichissement et au bien-être de l'humanité ont servi à mettre au point la capacité d'auto-anéantissement de celle-ci. Cinq pays sont reconnus à présent comme étant des Etats dotés d'armes nucléaires, six pays possèdent une capacité nucléaire et une douzaine d'autres les suivent de près, d'après le rapport Brundtland intitulé "Notre avenir commun". Les armes nucléaires semblent tenir l'humanité en otage, alors que les dépenses militaires mondiales poursuivent leur escalade, ayant atteint 14 000 milliards de dollars depuis 1960.

Heureusement, le bon sens de l'humanité lui permet de voir sa propre folie et l'on constate qu'un processus inverse a été mis en marche.

Il est encourageant que la Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement de septembre dernier ait établi pour la première fois la relation étroite et multidimensionnelle entre le désarmement et le développement et réaffirmé l'urgence d'élaborer des mesures ou des mécanismes pour réaffecter à des objectifs de développement des ressources libérées grâce à des efforts de désarmement.

Dans la déclaration des Ministres des affaires étrangères du Groupe des 77 publiée au cours de leur réunion annuelle qui s'est tenue le mois dernier à New York, les Ministres ont souligné le fait que :

"... Le développement ne pouvait se réaliser que dans un climat international de paix et de coopération et ils ont souligné les liens directs qui existent entre la paix, le désarmement et le développement. Ils ont demandé une fois de plus l'arrêt immédiat de la course aux armements et l'adoption urgente de mesures de désarmement, qui libéreraient les ressources humaines, matérielles, techniques et financières dont le développement a le plus grand besoin."

(A/42/604, par. 40)

La tendance visant à instaurer des zones exemptes d'armes nucléaires provoque un certain optimisme. En Amérique latine, le désir de rester à l'abri des conflits nucléaires s'est cristallisé dans le Traité historique de Tlatelolco, qui a créé la première zone exempte d'armes nucléaires habitée du monde.

Dans le Pacifique sud, le Traité de Rarotonga reflète également la volonté populaire de vivre dans un monde exempt d'armes nucléaires. Certes, les pays de la région, de même que leurs voisins, y compris les Philippines, soutiennent les efforts déployés pour que la région continue d'être dénucléarisée. Selon nous,

M. Laurel (Philippines)

tout effort pour renverser la volonté populaire est contraire à l'esprit du Traité de Rarotonga.

En Asie du Sud-Est, les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) étudient la possibilité d'un projet de traité sur l'instauration d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est. C'est ainsi qu'a évolué la notion d'une zone de paix, de liberté et de neutralité en Asie du Sud-Est, entérinée au cours de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

D'autres traités sur les zones exemptes d'armes nucléaires traitent principalement des régions inhabitées du monde, telles que l'Antarctique, le fonds des mers et l'espace extra-atmosphérique.

La Constitution des Philippines, ratifiée récemment par une majorité écrasante de la population, requiert l'adoption et la poursuite d'une politique mettant le territoire philippin à l'abri des armes nucléaires. Les Philippines appuient les efforts visant à instaurer des zones exemptes d'armes nucléaires dans toutes les régions.

Nous nous félicitons de l'accord de principe intervenu à propos d'un traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI) entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, qui cherche à parvenir à une option double zéro en Europe. Certes, des progrès dans ce domaine favoriseraient grandement la réduction du stock imposant d'armes nucléaires actuellement dans les arsenaux des grandes puissances. Nous nous félicitons aussi de l'accord entre les deux superpuissances pour qu'un effort intensif du même genre soit fait en vue de conclure un traité sur une réduction de 50 % de leurs armes stratégiques offensives.

Dans la déclaration du 1er octobre 1987 des Ministres des affaires étrangères du Groupe des 77, il est souligné que la principale menace qui pèse sur l'environnement et sur la vie même de l'homme est l'existence des armes nucléaires. En conséquence, la communauté internationale ne ferait pas preuve de trop d'ambition si elle visait à appliquer l'option globale zéro avant ou d'ici la fin du siècle. Le monde s'en trouverait d'autant plus proche de l'objectif du désarmement général et complet.

Ma délégation est convaincue que l'accord de principe intervenu sur les forces nucléaires à portée intermédiaire entre les deux superpuissances donnera l'élan dont elles ont tant besoin aux négociations de Vienne sur les réductions mutuelles

M. Laurel (Philippines)

et équilibrées des forces. La rencontre de deux membres importants de l'Alliance de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN) et du Pacte de Varsovie, grâce à la visite du Secrétaire général Erich Honecker de la République démocratique allemande au Chancelier Helmut Kohl de la République fédérale d'Allemagne, est un autre événement dont nous nous félicitons. Cette visite sera peut-être le point de départ de nouvelles négociations plus énergiques entre les parties aux négociations de Vienne sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces. Les progrès dans les négociations sur les armes nucléaires pourraient ainsi être assortis de progrès faits dans les négociations sur les armes classiques en Europe, possibilité qui a déjà un précédent dans l'heureuse conclusion d'un accord à la Conférence de Stockholm sur les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité et sur le désarmement en Europe en 1986.

M. Laurel (Philippines)

Les armes chimiques seraient utilisées dans les conflits actuels et les recherches et essais sur la mise au point de ces armes se poursuivent. Les progrès réalisés au cours des négociations sur cette question sont encourageants, mais nous estimons que la conclusion d'un traité interdisant les armes chimiques est impérative. Un tel traité pourrait servir de modèle pour d'autres traités concernant les armes de destruction massive, y compris les questions connexes de la vérification, de la destruction et de la surveillance internationale des installations de production.

Le moment est venu de chercher résolument des accords sur les armes nucléaires, chimiques et classiques. Un nouvel esprit d'ouverture se manifeste dans de nombreux pays. Le moment est venu d'adopter des mesures concrètes propres à accroître la confiance. Si des mesures de vérification efficaces étaient adoptées, la bonne foi des uns et des autres n'aurait plus besoin d'être prouvée.

Nous voudrions nuancer notre optimisme en ce qui concerne l'étape actuelle des négociations multilatérales et bilatérales sur le désarmement. On peut arrêter ou inverser la course aux armements en Europe, mais nous ne voudrions pas que le domaine des affrontements se déplace vers d'autres régions. Nous ne faisons pas seulement allusion à d'autres régions de notre globe, mais aussi à l'espace extra-atmosphérique et aux mers et océans, car il sera bientôt possible, grâce aux nouvelles techniques, de placer partout des armes de destruction massive sur une base mobile.

L'espace est l'une des dernières frontières de l'humanité, un patrimoine commun qui doit être réservé aux utilisations pacifiques, dans l'intérêt mutuel des peuples du monde. Nous sommes émerveillés par les techniques de l'espace extra-atmosphérique qui nous permettent de faire des levés topographiques, d'accélérer nos communications, de prévoir le temps et les catastrophes naturelles, et de procéder à des expériences scientifiques insolites. La prévention de l'extension des armes nucléaires et autres armes de destruction massive à l'espace extra-atmosphérique serait dans l'intérêt de toute l'humanité. En fait, l'espace devrait être un laboratoire pour la paix plutôt qu'un champ de bataille pour la guerre. C'est pourquoi nous demandons instamment à ceux qui sont dotés des capacités scientifiques et techniques de cesser de consacrer leurs énergies à des fins belliqueuses qui ne servent à personne.

M. Laurel (Philippines)

La haute mer représente encore une autre frontière. Certains prédisent que des villes seront un jour construites sur le fond des océans. Comme la population s'accroît et comme les ressources alimentaires diminuent, nous devons nous tourner de plus en plus vers les mers et les océans pour nous nourrir. Il est donc de plus en plus nécessaire d'appliquer nos connaissances à l'exploration des ressources de la mer pour la survie de l'humanité et de ne pas permettre que leur utilisation devienne une cause de conflit. En tant qu'archipel comptant 7 107 îles proches de routes maritimes importantes du globe, les Philippines sont intéressées au plus haut point par les utilisations pacifiques des mers, des fonds marins et des routes maritimes.

On a prédit que le XXI^e siècle serait l'époque de la région du Pacifique. Vers le milieu du siècle dernier, William Henry Seward, Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, a prophétisé :

"La Méditerranée est la mer du passé, l'Atlantique est la mer du présent et le Pacifique, l'océan de l'avenir."

L'historien britannique Arnold Toynbee a parlé de l'éclosion d'une civilisation pacifico-asiatique qui durerait du XXI^e au XXVIII^e siècle. Il est vrai que la région du Pacifique, avec ses ressources naturelles et humaines, a un énorme potentiel de développement. C'est dans cette région que se trouvent les pays nouvellement industrialisés. La Chine et le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les pays de l'Amérique latine et les nations de l'Asie du Sud-Est sont sur sa périphérie.

Il convient de citer l'une des conclusions à laquelle a abouti la récente Conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement :

"Le monde peut, soit poursuivre la course aux armements avec la vigueur qu'il y a jusqu'à présent apportée, soit s'orienter délibérément et avec toute la diligence voulue vers un développement économique et social plus stable et équilibré, allant de pair avec un ordre économique et politique plus viable sur le plan international. Il ne peut s'engager dans ces deux directions à la fois." (A/CONF.130/39, Document final, par. 4)

Dans la région du Pacifique, le choix est clair. Etant donné que la majorité de sa population vit à un niveau de subsistance marginal, les peuples de la région doivent relever le défi du développement. La course aux armements mène au désastre, et ils ne peuvent l'accepter.

M. Laurel (Philippines)

Dans l'attente de la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement qui doit se tenir en 1988, gardons ce mandat populaire à l'esprit. La troisième session extraordinaire sera l'occasion non seulement de réitérer les principes de désarmement énoncés lors de la première et de la deuxième session extraordinaire, mais aussi d'annoncer un programme d'action qui tienne compte de la prise de conscience plus profonde des peuples et de l'évolution récente dans le domaine du désarmement. Le nouvel activisme politique en faveur du désarmement que nous constatons aujourd'hui peut être attribué en partie à la Campagne mondiale pour le désarmement, qui est elle-même un produit des deux sessions extraordinaires consacrées au désarmement. Les peuples du monde sont las des belles paroles au sujet du désarmement. Ils veulent vivre en paix et en sécurité dans un monde exempt d'armes de destruction.

J'aimerais terminer en citant encore une fois "Notre avenir à tous" :

"Les pays doivent renoncer à la logique destructrice d'une 'culture d'armement' et se concentrer plutôt sur leur avenir commun ... Les pays ne doivent pas devenir les otages de leur propre course aux armements ... Ils doivent relever le défi commun d'assurer un développement durable et agir de concert pour éliminer les sources de conflit croissantes qui tiennent à l'environnement." (A/42/427, p. 373)

PROGRAMME DE TRAVAIL

Le PRESIDENT : Conformément au programme de travail et au calendrier adoptés par la Commission lors de sa séance de jeudi 1er octobre 1987, la Commission démarrera le vendredi 23 octobre la deuxième phase de ses travaux, c'est-à-dire les interventions sur les points particuliers de l'ordre du jour relatifs au désarmement et poursuivra, si nécessaire, son débat général.

Comme les membres de la Commission le savent déjà, cette souplesse de procédure fut adoptée par consensus afin de fournir à la Commission une structure appropriée pour ses délibérations. Les délégations conserveront le droit de faire des déclarations de type général si elles n'ont pu le faire au cours de la présente phase des travaux de la Commission. Un certain nombre de délégations ont déjà inscrit leur nom sur la liste des orateurs pour la prochaine étape de nos travaux. Afin d'utiliser pleinement le temps qui nous est imparti, j'invite les délégations désirant prendre la parole sur des points particuliers de l'ordre du jour à inscrire leur nom sur la liste des orateurs dès que possible.

Le Président

J'aimerais également insister auprès des délégations qui ont l'intention de soumettre des projets de résolution pour qu'elles le fassent au plus tôt, si possible pendant la seconde phase des travaux de la Commission, qui va donc démarrer le vendredi 23 octobre, de façon que la Commission puisse exprimer ses commentaires sur ces projets de résolution.

La séance est levée à 17 h 10.